

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le jeudi 2 juillet 2026 à 9h30**

Au Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL (94) Place du Palais  
Salle A ou B ou J - Rez-de-chaussée Bâtiment Nord

## EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **SAINT MAUR DES FOSSES (94100)**

21 Quai Schaken

*Cadastré section A n° 104, lieudit « 21 Quai Schaken » pour une surface de 00ha 02a 16ca*

Un **PAVILLON D'HABITATION de 76,48 m<sup>2</sup>**, comprenant :

- Au rez-de-chaussée : entrée, pièce, salle d'eau/WC
- Au 1<sup>er</sup> étage : trois pièces
- **JARDIN** et **GARAGE**

Les lieux sont occupés

Cette vente a lieu à la requête de la SOCIETE CREDIT LOGEMENT, société anonyme au capital de 1.259.850.270,00 €, inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, dont le siège social est 50 Boulevard Sébastopol - 75003 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège, ayant pour Avocat Maître Harry ORHON, Avocat au Barreau du Val de Marne.

**MISE À PRIX : 69.000 €**

(SOIXANTE NEUF MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL.

**CONSIGNATION : 6.900 € à l'ordre du Bâtonnier Ventes**

Fait et rédigé à NOGENT SUR MARNE, le 18 mai 2026 par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Harry ORHON

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Harry ORHON**, Avocat au Barreau du Val de Marne, SELARL **MAKOSSO ORHON**, 15 Boulevard de Strasbourg (94130)

NOGENT SUR MARNE, TEL. **01.49.77.10.04**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL (Bureau A17 ou A18, RdC du Bâtiment Marcel Proust, sur RdV), où le cahier des conditions de vente est déposé les lundis et mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. (N° RG 25/00142)

▶ Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr)

Sur les lieux où une visite sera organisée le **lundi 22 juin 2026 de 9h00 à 10h00**